

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 février 2012 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre février deux mille douze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 février 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Alain MARTINET à Dominique ADENOT, Alain BARDOT à Djamel IBRAHIM-OUALI, Christine DULAC-ROUGERIE à Christophe BERTUCAT, Olivier BIANCHI à Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY à Cécile AUDET, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Guy BALLETT à Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Michel FANGET à Christine PERRET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS, Louis VIRGOULAY à Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Odile SAUGUES

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance à partir de la question n°2.

Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance à partir de la question n°42.

Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Cyril CINEUX quittent la séance à partir de la question n°46.

A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Dominique ADENOT, Adjoint

Rapport N° 16
COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ 2010 DE LA ZAC
RÉPUBLIQUE ET AVENANT N° 3

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la Convention Publique d'Aménagement signée le 13 janvier 2004, l'Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier (OPHIS) du Puy-de-Dôme présente à la collectivité le compte-rendu d'activités 2010 de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) République.

En 2010, le programme des constructions est réalisé et toutes les cessions de charges foncières ont été soldées. La dernière recette a été encaissée le 10 mai 2010 et concerne la livraison du bâtiment L de Clerdôme.

110 798 € TTC de travaux ont été réalisés sur l'année. Les travaux concernant les espaces publics intérieurs – aménagement des surfaces, jeux pour enfants et aménagements paysagers - ont fait l'objet d'une visite de parfait achèvement fin avril 2010 en présence des services de la Ville. Le revêtement de voie et l'éclairage public sur la rue Toussaint Louverture, l'aménagement du trottoir rue de la République et la pose d'une rampe d'accès au garage collectif en sous-sol ont également été réalisés.

La finition des travaux rue Toussaint Louverture a été réalisée en 2011 (pose du poteau incendie) et la finition des travaux d'aménagement des espaces publics intérieurs - travaux complémentaires de plantations, de clôture et d'amélioration du réseau d'eaux usées le seront en 2012.

Le bilan prévisionnel des dépenses s'élève à 4 329 818 € HT, pour un montant total de recettes de 4 331 133 € HT soit un excédent positif de 1 315 €.

La participation Ville, d'un montant total de 421 506 € a fait l'objet de deux versements en 2005 et 2007.

Afin de permettre le règlement des formalités administratives (restitution des retenues de garantie) et l'achèvement des travaux de finitions mentionnés ci-dessus, il convient de prolonger par voie d'avenant la durée de la convention d'aménagement, jusqu'au 31 décembre 2012.

Compte-tenu des éléments énoncés ci-dessus, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver le compte-rendu d'activités 2010 de la ZAC République,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention publique d'aménagement signée en 2004 entre la Ville et l'OPHIS.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 février 2012

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Dominique ADENOT

ZAC REPUBLIQUE BILAN PRÉVISIONNEL SIMPLIFIÉ

DEPENSES	HT	TVA	TTC	RECETTES	HT	TVA	TTC
Acquisitions	2 104 689,19€	529,49€	2 105 218,68€	Locatifs PLUS	1 295 308,13€	71 241,95€	1 366 550,08€
Etudes générales et lib des sois sans TVA	54 827,05€	-	54 827,05€	Locatifs PLS	94 786,73€	5 213,27€	100 000,00€
Etudes générales et lib des sois TVA 19,6%	189 433,30€	36 983,42€	226 416,72€	Logements accession	698 578,20€	38 421,80€	737 000,00€
Etudes générales et lib des sois TVA 5,5%	419,50€	23,07€	442,57€	Activités tertiaires	1 829 149,45€	358 513,29€	2 187 662,75€
Etudes générales et lib des sois TVA 20,6%	18 747,26€	3 861,93€	22 609,19€	Vente espaces publics	352 430,32€	69 076,34€	421 506,66€
Branchement TVA 5,5 %	11 167,01€	614,19€	11 781,20€	Subventions TVA 19,6%	10 975,36€	2 151,17€	13 126,53€
Travaux et Branchements et honoraires	1 370 101,52€	263 370,93€	1 633 472,45€	Subventions TVA 20,6%	2 653,21€	546,56€	3 199,77€
Frais de société	94 421,80€	-	94 421,80€	Autres produits	47 251,84€	9 261,36€	56 513,20€
Commercialisation	90 729,13€	-	90 729,13€	Total recettes	4 331 133,24€	554 425,75€	4 885 558,99€
Frais financiers	395 282,30€	-	395 282,30€				
Total dépenses	4 329 818,05€	305 383,04€	4 635 201,09€				

BILAN TVA

recettes HT soumise à TVA : 4 331 133,24€
 total recettes HT : 4 331 133,24€
 Prorata : 100,00%
 TVA sur les dépenses : 305 383,04€
 TVA récupérable au prorata : 305 383,04€
 TVA sur recettes : 554 425,75€

RESULTAT

Recettes TTC : 4 885 558,99€
 Dépenses TTC : - 4 635 201,09€
 TVA à reverser : - 249 042,71€
EXCEDENT 1 315,19€

TVA à reverser (TVA sur les recettes - TVA récupérable au prorata) : **249 042,71€**

Echéancier prévisionnel de paiement des espaces publics (montants TTC)

	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAL
	173 420,00€	- €	248 086,66€	- €	- €	421 506,66€